

**VILLE DE BRUXELLES**  
**Urbanisme – Plans et autorisations**  
*A l'att.de D. DE SAEGER*  
Centre Administratif  
Boulevard Anspach, 6  
1000 BRUXELLES

V/Réf : 33H/11  
N/Réf. : AVL/CC/BXL-2.2251/s.504  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le 27 juillet 2011

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue Haute, 39-51. Surhaussement de l'immeuble. Demande de permis d'urbanisme.  
(Dossier traité par : G. Van Nerom)

Suite à votre courrier du 23 juin 2011 sous référence, réceptionné le 30 juin dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 20 juillet 2011.

Le dossier concerne un immeuble de logements situé dans la zone de protection des n°50 et 64-70 de la rue Haute et porte sur l'ajout d'un niveau en toiture.

La Commission n'a pas traité la demande dans le détail car elle constate que les travaux proposés auront un impact limité sur le patrimoine. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique (respect du RRU et autres réglementations en vigueur) que patrimonial.

Cependant, la CRMS observe que l'immeuble concerné est déjà hors gabarit par rapport à la rue dans laquelle il est situé et qu'il est, de plus, localisé dans l'axe de la rue des Chandeliers (et est donc très visible depuis celle-ci). Par conséquent, elle **décourage le surhaussement proposé dans la demande.**

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Sybille Valcke  
- A.A.T.L. – D.U. : M. Fr. Timmermans